



Contrat d'Objectifs et de Moyens du collège STEE



Interview de Laurent Bordes, directeur du collège STEE.

Chaque collège doit définir un Contrat d'objectifs et de moyens (COM). Comment avez-vous élaboré celui du collège STEE ?


Jusqu'à l'été 2018 la direction de l'établissement a fixé les grands principes d'élaboration des COM qui ont été votés au conseil d'administration du 12 juillet 2018.

Le COM a été rédigé par l'équipe de direction du collège qui a proposé une trame en septembre 2018. Il y a eu plusieurs « allers-retours » avec la direction de l'établissement pour aboutir à un document qui a été présenté et discuté en comité de direction mixte du collège le 3 décembre 2018, puis adopté par le conseil du collège le 13 décembre 2018.

Je l'ai présenté devant le conseil académique qui a émis un avis favorable le 10 janvier 2019, puis devant le conseil d'administration qui l'a approuvé le 24 janvier dernier.

En quoi le COM constitue-t-il un outil de pilotage pour le collège STEE ?

Tout d'abord le COM comporte un état des lieux sur le périmètre des activités du collège, en matière d'évolution des emplois, des ressources financières, de la population étudiante, du patrimoine immobilier, de la production scientifique, etc.



Ces éléments, qui sont parfois à consolider, constituent une base pour orienter la direction et le conseil du collège dans leurs décisions. Ensuite, les objectifs stratégiques et opérationnels, qui ont été construits en cohérence avec UPPA2030, constituent la feuille de route du collège pour les principales actions à mener jusqu'à la fin du contrat quinquennal.

Le COM sera actualisé chaque année et un bilan annuel sera présenté aux conseils centraux.

Quels sont les principaux axes de développement du collège STEE ?

Le collège mènera 24 actions dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation, de l'internationalisation et de l'accompagnement administratif de ses composantes de formation et de recherche.

Dans les grandes lignes ces actions contribueront à densifier le lien formation-recherche, à accompagner des dynamiques territoriales variées en formation comme en recherche, à développer l'offre de formation et la formation professionnelle, à accroître l'attractivité internationale de nos formations, à structurer nos partenariats et valoriser nos compétences et dispositifs expérimentaux afin d'accroître encore nos activités partenariales avec le monde socio-économique.